Principaux facteurs macroéconomiques

Les tableaux suivants présentent les principaux facteurs macroéconomiques utilisés lors de l'estimation des provisions pour pertes de crédit sur les prêts. Pour chacun des scénarios, soit le scénario de base, le scénario optimiste et le scénario pessimiste, la moyenne des valeurs des 12 prochains mois (utilisée pour le calcul des pertes de crédit de la phase 1) et la moyenne des valeurs de la période restante prévue (utilisée pour le calcul des pertes de crédit de la phase 2) du facteur macroéconomique sont présentées.

						Au 31 janvier 2025
		Scénario de base		Scénario optimiste	Sc	cénario pessimiste
	12 prochains	Période restante	12 prochains	Période restante	12 prochains	Période restante
	mois	prévue	mois	prévue	mois	prévue
Facteurs macroéconomiques (1)						
Croissance du PIB (2)	1,4 %	1,7 %	1,6 %	2,1 %	(5,4) %	2,7 %
Taux de chômage	7,0 %	6,5 %	6,7 %	6,0 %	8,9 %	8,1 %
Croissance de l'indice des prix des logements (2)	6,4 %	2,7 %	9,7 %	2,4 %	(13,9) %	0,3 %
Écart de taux BBB (3)	2,0 %	1,7 %	1,4 %	1,4 %	3,2 %	2,4 %
Croissance du S&P/TSX (2) (4)	(8,4) %	2,8 %	4,0 %	3,0 %	(25,6) %	5,5 %
Prix du pétrole WTI (5) (en \$ US par baril)	67	69	82	78	41	51

					A	u 31 octobre 2024
		Scénario de base		Scénario optimiste	So	cénario pessimiste
	12 prochains	Période restante	12 prochains	Période restante	12 prochains	Période restante
	mois	prévue	mois	prévue	mois	prévue
Facteurs macroéconomiques (1)						
Croissance du PIB (2)	1,2 %	2,0 %	1,9 %	2,1 %	(5,2) %	2,7 %
Taux de chômage	7,3 %	6,7 %	6,5 %	5,8 %	8,7 %	7,9 %
Croissance de l'indice des prix des logements (2)	4,1 %	2,6 %	7,7 %	2,4 %	(13,9) %	0,3 %
Écart de taux BBB (3)	2,2 %	1,9 %	1,7 %	1,6 %	3,4 %	2,6 %
Croissance du S&P/TSX (2) (4)	(3,8) %	2,7 %	4,0 %	3,0 %	(25,6) %	5,5 %
Prix du pétrole WTI (5) (en \$ US par baril)	71	75	89	84	45	55

- (1) Tous les facteurs macroéconomiques sont basés sur l'économie du Canada, sauf indication contraire.
- (2) Le taux de croissance est annualisé.
- (3) Rendement des obligations de sociétés notées BBB, moins le rendement du taux des obligations du gouvernement du Canada à échéance 10 ans.
- (4) Indice boursier principal au Canada.
- (5) Indice West Texas Intermediate (WTI) couramment utilisé comme référence du prix du pétrole.

Les principaux facteurs macroéconomiques utilisés pour le portefeuille de crédit aux particuliers sont le taux de chômage et la croissance de l'indice des prix des logements, pour l'économie du Canada ou du Québec. Les principaux facteurs macroéconomiques utilisés pour le portefeuille de crédit aux entreprises et aux administrations publiques sont le taux de chômage, l'écart de taux des obligations de sociétés notées BBB, la croissance du S&P/TSX et le prix du pétrole WTI. Une augmentation du taux de chômage ou de l'écart de taux des obligations de sociétés notées BBB entraînera généralement une hausse des provisions pour pertes de crédit, alors qu'une augmentation des autres facteurs macroéconomiques (le PIB, le S&P/TSX, l'indice des prix des logements et le prix du pétrole WTI) entraînera généralement une baisse des provisions pour pertes de crédit.

Note 6 - Prêts et provisions pour pertes de crédit (suite)

Au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2025, les perspectives macroéconomiques sont demeurées essentiellement inchangées et l'incertitude demeure élevée.

L'ambiguïté persiste quant à savoir si les menaces de droits de douane du nouveau président américain servent à négocier avec le Canada au sujet d'enjeux de sécurité, si elles répondent à des ambitions protectionnistes ou si elles font d'une pierre deux coups. Nous devrions en savoir davantage lors de la publication du rapport de l'enquête sur les déficits commerciaux prévus en avril 2025. Pour l'instant, nous continuons de croire que ce rapport confirmera que le Canada représente un bon partenaire commercial et que, par conséquent, des tarifs généralisés seront évités. Il n'en demeure pas moins que la persistance de l'incertitude mine le climat des affaires dans le pays. Le manque de visibilité est tel que plusieurs entreprises pourraient maintenir des projets d'investissement en suspens. Le marché du travail s'est récemment amélioré, le taux de chômage ayant baissé de 0,3 point de pourcentage entre novembre 2024 et janvier 2025. Reste à savoir si cette tendance se poursuivra alors que la proportion d'entreprises signalant des pénuries de main-d'œuvre reste très basse et que le nombre d'emplois vacants dans le secteur privé reste faible. Heureusement, l'inflation est sous contrôle, ce qui permet à la Banque du Canada de poursuivre l'assouplissement de sa politique monétaire. Dans le scénario de base, le taux de chômage au Canada s'élèverait à 6,9 % après 12 mois, soit une augmentation de 0,2 point de pourcentage. Malgré la légère détérioration du marché de l'emploi, les prix de l'immobilier connaissent une hausse, alors que la demande refoulée des deux dernières années se déploie avec une politique monétaire moins restrictive. De fait, les prix des logements sont en hausse de 6,4 % sur un an, stimulés également par l'allongement de la durée maximale d'amortissement. Le S&P/TSX se situe à 22 750 points après un an, et le pétrole à 65 \$ US.

Dans le scénario optimiste, les tensions commerciales s'estompent et les conflits géopolitiques se résorbent, renforçant ainsi la confiance. L'inflation continue de se modérer, les banquiers centraux ayant réussi à la juguler sans endommager considérablement l'économie. Les gouvernements canadien et américain maintiennent la croissance de leurs dépenses, ce qui compense le contexte de politique monétaire restrictive. Comme le marché du travail résiste, les dépenses de consommation restent relativement résilientes. Les prix des logements s'apprécient fortement dans le contexte d'une croissance économique honorable et d'une amélioration du marché du travail. Après un an, le taux de chômage dans ce scénario est plus favorable que dans le scénario de base (0,3 point de pourcentage de moins). Les prix des logements sont en hausse de 9,7 %, le S&P/TSX se situe à 25 824 points après un an, et le pétrole à 82 \$ US.

Dans le scénario pessimiste, des tarifs douaniers généralisés sont imposés au Canada, mais celui-ci limite les représailles pour ne pas générer trop d'inflation. La banque centrale réduit fortement les taux d'intérêt, mais la baisse de la demande et l'incertitude se traduisent par une réduction des investissements des entreprises, qui, en conséquence, réduisent leurs effectifs. Compte tenu des contraintes budgétaires, les gouvernements sont incapables de soutenir les ménages et les entreprises comme ils l'ont fait pendant la pandémie. La situation géopolitique reste préoccupante, avec le risque d'une aggravation des conflits. La contraction de l'économie pousse le chômage à 9,7 % après 12 mois. Les prix des logements se contractent fortement (-13,9 %). Après un an, le S&P/TSX se situe à 18 477 points et le pétrole à 36 \$ US.

En raison de l'incertitude liée aux principales données d'entrée utilisées dans l'évaluation des pertes de crédit, la Banque a exercé un jugement expert en matière de crédit pour ajuster les résultats de la modélisation des pertes de crédit attendues.

Analyse de sensibilité des provisions pour pertes de crédit sur les prêts non dépréciés

Scénarios

Le tableau suivant présente une comparaison du solde des provisions pour pertes de crédit sur les prêts non dépréciés (phases 1 et 2) de la Banque au 31 janvier 2025, c'est-à-dire avec une pondération probabiliste des trois scénarios, avec les provisions pour pertes de crédit résultant des simulations comme si chaque scénario avait été pondéré à 100 %.

	Provisions pour pertes de crédit sur prêts non dépréciés
Solde au 31 janvier 2025	1 177
Simulations	
Scénario optimiste à 100 %	759
Scénario de base à 100 %	923
Scénario pessimiste à 100 %	1 535

Note 7 - Autres actifs

	Au 31 janvier 2025	Au 31 octobre 2024
Débiteurs, frais payés d'avance et autres éléments	3 789	3 579
Intérêts et dividendes à recevoir	1 586	1 742
Créances de clients, de négociants et de courtiers	1 346	1 302
Actif au titre des prestations définies	518	487
Actifs d'impôt différé	810	828
Actifs d'impôt exigible	776	669
Actifs au titre des contrats de réassurance	22	22
Actifs au titre des contrats d'assurance	44	41
Participations dans des entreprises associées et des coentreprises	45	40
Produits de base (1)	521	573
	9 457	9 283

(1) Les produits de base sont comptabilisés à la juste valeur selon les cours sur des marchés actifs et sont classés dans le niveau 1 de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur.

Note 8 - Dépôts

				Au 31 janvier 2025	Au 31 octobre 2024
	À vue (1)	Avec préavis (2)	À terme fixe (3)	Total	Total
Particuliers	5 704	42 475	50 682	98 861	95 181
Entreprises et administrations publiques (4)	67 050	27 399	152 001	246 450	232 730
Institutions de dépôts	1 675	83	4 026	5 784	5 634
	74 429	69 957	206 709	351 095	333 545

- (1) Les dépôts à vue sont les dépôts pour lesquels la Banque n'a pas le droit d'exiger un préavis de retrait et sont constitués essentiellement de dépôts dans les comptes de chèques.
- (2) Les dépôts avec préavis sont les dépôts pour lesquels la Banque peut légalement exiger un préavis de retrait et sont constitués principalement de dépôts dans les comptes d'épargne.
- (3) Les dépôts à terme fixe sont les dépôts qui sont encaissables à une date précise et incluent les dépôts à terme, les certificats de placement garanti, les comptes et régimes d'épargne, les obligations sécurisées et d'autres instruments semblables.
- (4) Au 31 janvier 2025, les dépôts des entreprises et administrations publiques incluent les reçus de souscription émis dans le cadre de l'entente visant l'acquisition de CWB pour un montant de 1,1 G\$ (1,0 G\$ au 31 octobre 2024). Pour de plus amples renseignements, se reporter aux notes 10 et 19.

La rubrique *Dépôts – Entreprises et administrations publiques* comprend, entre autres, les obligations sécurisées dont le solde s'élève à 11,1 G\$ au 31 janvier 2025 (11,4 G\$ au 31 octobre 2024). Au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2025, un montant de 255 M\$ US d'obligations sécurisées est venu à échéance (750 millions d'euros d'obligations sécurisées venues à échéance au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2024). Pour de plus amples renseignements sur les obligations sécurisées, se reporter à la note 29 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2024.

De plus, au 31 janvier 2025, la rubrique *Dépôts – Entreprises et administrations publiques* comprend, entre autres, un montant de 23,8 G\$ (23,5 G\$ au 31 octobre 2024) au titre des dépôts faisant l'objet de règlements sur la conversion aux fins de la recapitalisation interne des banques publiés par le gouvernement du Canada. Ces règlements confèrent des pouvoirs à la Société d'assurance-dépôts du Canada (SADC), lui permettant notamment de convertir en actions ordinaires certaines actions et certains passifs admissibles de la Banque dans le cas où elle deviendrait non viable.

Note 9 – Autres passifs

	Au 31 janvier 2025	Au 31 octobre 2024
Créditeurs et charges à payer	2 744	3 433
Dettes de filiales envers des tiers	321	236
Intérêts et dividendes à payer	2 026	2 290
Obligations locatives	497	472
Montants à payer aux clients, aux négociants et aux courtiers	1 098	853
Passif au titre des prestations définies	105	103
Provisions pour pertes de crédit – engagements hors bilan (note 6)	227	214
Passifs d'impôt différé	86	69
Passifs d'impôt exigible	199	123
Passifs au titre des contrats d'assurance	27	28
Autres éléments (1) (2) (3)	977	865
	8 307	8 686

- (1) Au 31 janvier 2025, les autres éléments incluent des provisions pour litiges de 9 M\$ (10 M\$ au 31 octobre 2024).
- (2) Au 31 janvier 2025, les autres éléments incluent des provisions pour contrats déficitaires de 16 M\$ (18 M\$ au 31 octobre 2024).
- (3) Au 31 janvier 2025, les autres éléments incluent le passif financier lié aux options de vente émises aux détenteurs de la participation ne donnant pas le contrôle dans Technologie Flinks inc. (Flinks) pour un montant de 5 M\$ (5 M\$ au 31 octobre 2024).

Note 10 - Recus de souscription

Dans le cadre de la transaction CWB, la Banque a placé un total de 9 262 500 reçus de souscription au prix de 112,30 \$ par reçu de souscription dans le cadre d'un appel public à l'épargne (l'appel public à l'épargne) et d'un placement privé concomitant (le placement privé concomitant) pour un montant total de 1,0 G\$.

Dans le cadre de l'appel public à l'épargne, le 17 juin 2024, la Banque a émis et vendu 4 453 000 reçus de souscription au prix de 112,30 \$ pour un produit brut total d'environ 500 M\$. L'appel public à l'épargne a été pris ferme par un syndicat de preneurs fermes (les preneurs fermes). Le 17 juillet 2024, la Banque a émis et vendu 178 250 reçus de souscription supplémentaires à la suite de l'exercice partiel de l'option de surallocation des preneurs fermes. Dans le cadre du placement privé concomitant, le 17 juin 2024, la Banque a émis et vendu 4 453 000 reçus de souscription au prix de 112,30 \$ à un membre du groupe de la Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ) pour un produit brut d'environ 500 M\$. Le 17 juillet 2024, la Banque a émis et vendu 178 250 reçus de souscription supplémentaires à un membre du groupe de CDPQ, conformément à l'option de CDPQ de souscrire des reçus de souscription supplémentaires pour maintenir sa participation proportionnelle.

Chaque reçu de souscription confère à son porteur de recevoir automatiquement à la clôture de la transaction CWB, sans intervention du porteur et sans contrepartie supplémentaire, i) une action ordinaire de Banque Nationale, et ii) un paiement en espèces correspondant au montant par action ordinaire de tout dividende en espèces déclaré par la Banque pour lequel la date de clôture des registres tombe dans la période commençant le 17 juin 2024 jusqu'au dernier jour où les reçus de souscription sont en circulation, exclusivement (déduction faite des retenues d'impôt applicables, s'il y a lieu). Advenant la non-clôture de la transaction, les détenteurs des reçus de souscription auraient eu le droit au remboursement du montant total incluant les intérêts gagnés. Au 31 janvier 2025, le montant total relatif aux reçus de souscription incluant les intérêts courus s'élève à 1,1 G\$, déduction faite des coûts de transaction. Ce montant est inclus dans la rubrique *Dépôts – Entreprises et administrations publiques.* Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 8.

Le 3 février 2025, date de clôture de la transaction, les actions ordinaires de la Banque pouvant être émises en vertu des reçus de souscription ont été automatiquement émises par l'entremise de Services de dépôt et de compensation CDS inc. conformément aux modalités des reçus de souscription. De plus, conformément aux modalités, les porteurs de reçus de souscription avaient également le droit de recevoir un montant en espèces pour chaque reçu de souscription équivalent au dividende par action ordinaire payable par la Banque Nationale aux détenteurs d'actions ordinaires inscrits le 24 juin 2024, le 30 septembre 2024 et le 30 décembre 2024, le paiement ayant eu lieu le 1er août 2024, le 1er novembre 2024 et le 1er février 2025, respectivement. Le nombre d'actions ordinaires de la Banque Nationale émises dans le cadre de l'échange automatique des reçus de souscription est de 9 262 500.

Note 11 - Dette subordonnée

Le 13 janvier 2025, la Banque a émis des billets à moyen terme pour un montant de 1,0 G\$ portant intérêt à 4,260 % et échéant le 15 février 2035. L'intérêt sur ces billets sera payable semestriellement au taux de 4,260 % par année jusqu'au 15 février 2030 et, par la suite, à un taux variable correspondant au taux des opérations de pension à un jour (*Canadian Overnight Repo Rate Average* ou CORRA) composé quotidiennement plus 1,56 % et sera payable trimestriellement. La Banque peut, à son gré et avec l'approbation préalable du BSIF, racheter ces billets à compter du 15 février 2030, en totalité ou en partie, à leur valeur nominale majorée de l'intérêt couru et impayé. Comme les billets à moyen terme respectent les exigences relatives aux fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité, ils sont admissibles aux fins du calcul des fonds propres réglementaires selon les règles de Bâle III.

Note 12 – Capital-actions et autres instruments de capitaux propres

Actions et autres instruments de capitaux propres en circulation

	Au 31 janvier 2025		25 Au 31 octo	
	Nombre	Actions	Nombre	Actions
	d'actions	ou BCRL	d'actions	ou BCRL
	ou de BCRL (1)	\$	ou de BCRL	\$
Actions privilégiées de premier rang				
Série 30	14 000 000	350	14 000 000	350
Série 32	12 000 000	300	12 000 000	300
Série 38	16 000 000	400	16 000 000	400
Série 40	12 000 000	300	12 000 000	300
Série 42	12 000 000	300	12 000 000	300
	66 000 000	1 650	66 000 000	1 650
Autres instruments de capitaux propres				
BCRL – Série 1	500 000	500	500 000	500
BCRL – Série 2	500 000	500	500 000	500
BCRL – Série 3	500 000	500	500 000	500
	1 500 000	1 500	1 500 000	1 500
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres	67 500 000	3 150	67 500 000	3 150
Actions ordinaires au début de l'exercice	340 743 876	3 463	338 284 629	3 294
Émises au titre du régime d'options d'achat d'actions	384 676	28	2 297 601	146
Incidence des actions acquises ou vendues à des fins de négociation (2)	(43 347)	(6)	161 646	23
Actions ordinaires à la fin de la période	341 085 205	3 485	340 743 876	3 463

⁽¹⁾ Billets de capital à recours limité (BCRL).

Dividendes déclarés et distributions sur les autres instruments de capitaux propres

			Trimestre tern	niné le 31 janvier
		2025		2024
	Dividendes ou intérêts \$	Dividendes par action	Dividendes ou intérêts \$	Dividendes par action
Actions privilégiées de premier rang				
Série 30	5	0,3869	3	0,2516
Série 32	3	0,2399	3	0,2399
Série 38	7	0,4392	7	0,4392
Série 40	5	0,3636	5	0,3636
Série 42	5	0,4410	5	0,4410
	25		23	
Autres instruments de capitaux propres				
BCRL – Série 1 (1)	5		5	
BCRL – Série 2 (2)	5		5	
BCRL – Série 3 (3)	10		10	
	20		20	
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres	45		43	
Actions ordinaires	389	1,1400	359	1,0600
	434		402	

Les BCRL – Série 1 portent intérêt à un taux fixe de 4,30 % par année.

Rachat d'actions ordinaires

Le 12 décembre 2023, la Banque avait débuté un programme d'offre publique de rachat à des fins d'annulation dans le cours normal de ses activités, visant jusqu'à concurrence de 7 000 000 d'actions ordinaires (représentant environ 2,1 % des actions ordinaires alors en circulation) au cours de la période de 12 mois terminée le 11 décembre 2024. Le 12 décembre 2022, la Banque avait débuté un programme d'offre publique de rachat à des fins d'annulation dans le cours normal de ses activités, visant jusqu'à concurrence de 7 000 000 d'actions ordinaires (représentant environ 2,1 % des actions ordinaires alors en circulation) au cours de la période de 12 mois terminée le 11 décembre 2023. Tout rachat effectué par l'intermédiaire de la Bourse de Toronto se fait au cours du marché. Les actions ordinaires peuvent également être rachetées par d'autres moyens autorisés par la Bourse de Toronto et la réglementation applicable, y compris par des ententes privées ou des programmes de rachat d'actions conformément à toute dispense émise par les autorités réglementaires en valeurs mobilières. Un achat privé fait aux termes d'une dispense délivrée par une autorité réglementaire en valeurs mobilières se fera à escompte par rapport au cours du marché en vigueur. Les montants qui sont versés en excédent de la valeur comptable moyenne des actions ordinaires sont imputés aux *Résultats non distribués*. Au cours des trimestres terminés les 31 janvier 2025 et 2024, la Banque n'a effectué aucun rachat d'actions ordinaires.

⁽²⁾ Au 31 janvier 2025, 145 024 actions sont vendues à découvert à des fins de négociation représentant un montant de 20 M\$ (188 371 actions vendues à découvert à des fins de négociation représentant un montant de 26 M\$ au 31 octobre 2024).

⁽²⁾ Les BCRL – Série 2 portent intérêt à un taux fixe de 4,05 % par année.

⁽³⁾ Les BCRL – Série 3 portent intérêt à un taux fixe de 7,50 % par année.

Note 13 – Informations sur le capital

La Banque ainsi que toutes les autres grandes banques canadiennes doivent maintenir des ratios minimaux de fonds propres établis par le BSIF, soit un ratio des fonds propres CET1 d'au moins 11,5 %, un ratio des fonds propres de catégorie 1 d'au moins 13,0 % et un ratio du total des fonds propres d'au moins 15,0 %. Tous ces ratios incluent une réserve de conservation des fonds propres de 2,5 % établie par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB) et le BSIF, ainsi qu'une surcharge uniquement relative aux banques d'importance systémique intérieure (BISI) de 1,0 % et la réserve pour stabilité intérieure (RSI) de 3,5 % établie par le BSIF. La RSI, dont le niveau varie entre 0 % et 4,0 % de l'actif pondéré en fonction des risques, est constituée exclusivement de fonds propres CET1. Une BISI qui ne respecte pas cette réserve n'est pas automatiquement contrainte de réduire ses distributions de fonds propres, mais doit fournir un plan de mesures correctives au BSIF. La Banque doit également respecter les exigences du plancher des fonds propres afin que le total de l'actif pondéré en fonction des risques ne soit pas inférieur à 72,5 % du total de l'actif pondéré en fonction des risques calculé selon les approches standardisées de Bâle III. Le BSIF avait prévu l'adoption progressive du coefficient de plancher dont la valeur initiale était de 65,0 % au deuxième trimestre de 2023, puis qui augmentait pour atteindre 72,5 % à l'exercice 2027. Le 12 février 2025, le BSIF a reporté toute augmentation supplémentaire jusqu'à nouvel ordre. En conséquence, le coefficient de plancher, actuellement fixé à 67,5 %, restera à ce niveau pour une période indéterminée. Si l'exigence de fonds propres est inférieure à l'exigence liée au plancher des fonds propres après l'application du coefficient de plancher, la différence est ajoutée au total de l'actif pondéré en fonction des risques. Enfin, le BSIF exige que les BISI respectent un ratio de levier selon Bâle III d'au moins 3,5 %, qui comprend une réserve de fonds propres de catég

Le BSIF exige également des BISI qu'elles maintiennent un ratio de capacité totale d'absorption des pertes (*Total Loss Absorbing Capacity* ou TLAC) fondé sur les risques d'au moins 25,0 % (incluant la RSI) de l'actif pondéré en fonction des risques et un ratio de levier TLAC d'au moins 7,25 %. La TLAC vise à faire en sorte qu'une BISI dispose d'une capacité d'absorption des pertes suffisante pour soutenir sa recapitalisation interne dans le cas peu probable où elle deviendrait non viable.

Au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2025, la Banque a respecté toutes les exigences réglementaires imposées par le BSIF en matière de capital, de levier et de TLAC.

Capital réglementaire (1), ratio de levier (1) et TLAC (2)

	Au 31 janvier 2025	Au 31 octobre 2024
Fonds propres		
CET1	20 141	19 321
catégorie 1 ⁽³⁾	22 986	22 470
_ total ⁽³⁾	25 433	24 001
Actif pondéré en fonction des risques	148 464	140 975
Exposition totale	534 461	511 160
Ratios des fonds propres		
CET1	13,6 %	13,7 %
catégorie 1 ⁽³⁾	15,5 %	15,9 %
_ total ⁽³⁾	17,1 %	17,0 %
Ratio de levier (3)	4,3 %	4,4 %
TLAC disponible	46 331	44 040
Ratio TLAC	31,2 %	31,2 %
Ratio de levier TLAC	8,7 %	8,6 %

⁽¹⁾ Les fonds propres, l'actif pondéré en fonction des risques, l'exposition totale, les ratios des fonds propres et le ratio de levier sont calculés selon les règles de Bâle III telles qu'énoncées dans les lignes directrices « Normes de fonds propres » et « Exigences de levier » du BSIF.

⁽²⁾ La TLAC disponible, le ratio TLAC et le ratio de levier TLAC sont calculés selon la ligne directrice « Capacité totale d'absorption des pertes » du BSIF.

⁽³⁾ Les données au 31 janvier 2025 tiennent compte du rachat d'actions privilégiées série 32 effectué le 17 février 2025.

Note 14 – Paiements fondés sur des actions

Régime d'options d'achat d'actions

Au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2025, la Banque a octroyé 1 004 492 options d'achat d'actions (1 222 652 options d'achat d'actions au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2024) d'une juste valeur moyenne de 23,26 \$ par option (13,74 \$ en 2024).

Au 31 janvier 2025, il y avait 11 061 775 options d'achat d'actions en circulation (10 443 059 options d'achat d'actions au 31 octobre 2024).

La juste valeur moyenne des options octroyées a été évaluée, à la date d'attribution, à l'aide du modèle Black-Scholes. Les hypothèses utilisées aux fins comptables sont les suivantes.

	Trimestre terminé le 31 janvier			
	2025			
Taux d'intérêt hors risque	2,63 %	3,61 %		
Durée de vie prévue des options	7 ans	7 ans		
Volatilité prévue	24,43 %	22,29 %		
Dividendes prévus	3,54 %	4,62 %		

Au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2025, une charge de rémunération de 5 M\$ a été constatée à l'égard de ce régime (4 M\$ pour le trimestre terminé le 31 janvier 2024).

Note 15 – Avantages du personnel – Régimes de retraite et autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi

La Banque offre des régimes de retraite qui comportent un volet à prestations définies et un volet à cotisations définies. La Banque offre aussi d'autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi aux retraités admissibles. Le coût au titre de ces régimes, incluant les réévaluations comptabilisées dans les *Autres* éléments du résultat global, est présenté dans le tableau suivant.

Coût au titre des régimes de retraite et autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi

			Trimestre te	rminé le 31 janvier
	F	Régimes de retraite		gimes d'avantages stérieurs à l'emploi
	2025	2024	2025	2024
Coût des services rendus au cours de la période	27	20	-	_
Frais (revenus) d'intérêts, montant net	(5)	(4)	1	1
Frais d'administration	1	1		
Charge pour le volet à prestations définies	23	17	1	1
Charge pour le volet à cotisations définies	7	4		
Charge comptabilisée dans le <i>Résultat net</i>	30	21	1	1
Réévaluations (1)				
Écarts actuariels liés à l'obligation au titre des prestations définies	112	504	2	8
Rendement de l'actif des régimes (2)	(119)	(523)		
Réévaluations comptabilisées dans les Autres éléments du résultat global	(7)	(19)	2	8
	23	2	3	9

Les changements relatifs aux taux d'actualisation et au rendement des actifs des régimes sont revus et mis à jour trimestriellement. Toutes les autres hypothèses sont mises à jour annuellement.

⁽²⁾ Excluant les revenus d'intérêts.

Note 16 – Impôts sur le résultat

Règles du Pilier 2

Le 20 juin 2024, le projet de loi C-69 – *Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 16 avril 2024* a reçu la sanction royale. Ce projet de loi incluait les règles du Pilier 2 (impôt minimum mondial) publiées par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) qui sont applicables pour les exercices financiers ouverts à compter du 31 décembre 2023 (1er novembre 2024 pour la Banque). À ce jour, les règles du Pilier 2 ont été incluses dans un projet de loi ou adoptées dans certaines juridictions où la Banque exerce ses activités. Pour le trimestre terminé le 31 janvier 2025, la Banque estime que l'application des règles du Pilier 2 représente une hausse du taux effectif d'imposition de 1,9 %. Pour le trimestre terminé le 31 janvier 2025, la Banque continue d'appliquer l'exception à la comptabilisation et aux informations à fournir des actifs et passifs d'impôt différé découlant des règles du Pilier 2 dans les juridictions où celles-ci ont été incluses dans un projet de loi ou adoptées.

Note 17 – Résultat par action

Le résultat dilué par action est calculé à partir du résultat net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires et du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, en tenant compte de l'effet de la dilution des options d'actat d'actions selon la méthode du rachat d'actions et de tout gain (perte) sur rachat d'actions privilégiées.

	Trimestr	e terminé le 31 janvier
	2025	2024
Résultat de base par action		
Résultat net attribuable aux actionnaires et aux détenteurs		
d'autres instruments de capitaux propres de la Banque	997	922
Dividendes sur actions privilégiées et distributions sur les autres instruments		
de capitaux propres	39	37
Résultat net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires	958	885
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation de base (en milliers)	340 739	338 675
Résultat de base par action (en dollars)	2,81	2,61
Résultat dilué par action		
Résultat net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires	958	885
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation de base <i>(en milliers)</i>	340 739	338 675
Ajustement au nombre moyen d'actions ordinaires (en milliers)		
Options d'achat d'actions (1)	4 215	2 664
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation dilué (en milliers)	344 954	341 339
Résultat dilué par action (en dollars)	2,78	2,59

⁽¹⁾ Pour le trimestre terminé le 31 janvier 2025, le prix de levée des options étant inférieur au cours moyen des actions ordinaires de la Banque, aucune option n'a été exclue du calcul du résultat dilué par action. Pour le trimestre terminé le 31 janvier 2024, le calcul du résultat dilué par action ne tenait pas compte d'un nombre moyen de 1 719 303 options en circulation à un prix de levée moyen pondéré de 96,35 \$ car le prix de levée de ces options était supérieur au cours moyen des actions ordinaires de la Banque.

Note 18 - Informations sectorielles

La Banque exerce ses activités dans les quatre secteurs d'exploitation définis ci-dessous, et les autres activités sont regroupées à des fins de présentation dans la rubrique *Autres*. Chaque secteur se distingue par le service offert, le type de clientèle visé et la stratégie de commercialisation mise en place.

La présentation des informations sectorielles est conforme à la présentation que la Banque a adoptée pour l'exercice qui a débuté le 1^{er} novembre 2024. Cette présentation tient compte de la cessation de la présentation des revenus et de la charge d'impôts selon la méthode de l'équivalent imposable. L'utilisation de la méthode de l'équivalent imposable est moins pertinente depuis l'introduction des règles du Pilier 2 (impôt minimum mondial) au cours du premier trimestre de 2025 et du projet de loi C-59 en lien avec l'imposition de certains dividendes canadiens au cours de l'exercice 2024. Ce changement n'a aucun impact sur le résultat net divulgué précédemment. Les données pour les périodes de 2024 ont été ajustées afin de refléter ce changement.

Particuliers et Entreprises

Le secteur des Particuliers et Entreprises regroupe les activités de services bancaires, de financement et d'investissement offerts aux particuliers, aux conseillères et conseillers et aux entreprises ainsi que les activités d'assurances.

Gestion de patrimoine

Le secteur de Gestion de patrimoine regroupe les solutions de placements, de services fiduciaires, de services bancaires, de services de crédit et d'autres solutions de gestion de patrimoine offertes par l'entremise des réseaux de distribution internes et de tiers.

Marchés financiers

Le secteur des Marchés financiers comprend les services financiers et les services de banque d'investissement aux grandes entreprises ainsi que les solutions financières à une clientèle composée de moyennes et grandes entreprises, d'organismes du secteur public et d'investisseurs institutionnels.

Financement spécialisé aux États-Unis et International (FSEU&I)

Le secteur FSEU&I regroupe l'expertise en financement spécialisé offerte par la filiale Credigy, les activités de la filiale ABA Bank qui offre des produits et services financiers à des particuliers et à des entreprises au Cambodge, ainsi que des investissements ciblés dans certains marchés émergents.

Autres

Cette rubrique regroupe les activités de trésorerie, la gestion des liquidités, le financement de la Banque, la gestion de l'appariement du bilan, les activités de la filiale Flinks, une fintech spécialisée dans l'agrégation et la distribution de données financières, certains éléments particuliers ainsi que la portion non allouée des services centralisés.